

# Concours Lumières 2022

Organisé par le  
**SERCE**  
Les entreprises de la transition  
énergétique et numérique

**CONCOURS OUVERT À TOUS LES MAÎTRES D'OUVRAGES PUBLICS OU PRIVÉS,  
AYANT RÉALISÉ DEPUIS 2020, LA MISE EN LUMIÈRE D'UNE OU PLUSIEURS RÉALISATIONS.**



Les dossiers  
d'inscription doivent  
être retirés auprès  
du SERCE avant le :

**15 février 2022**

En réponse,  
les dossiers de  
candidatures devront  
être retournés  
au SERCE avant le :

**31 mars 2022**

Nombre de dossiers de candidature : . . . . . Maître d'ouvrage : . . . . .

Projet concerné : . . . . .

Adresse postale : . . . . .

Code postal : . . . . . Ville : . . . . . Contact : . . . . .

Email : . . . . . Tél. : . . . . .